

**Nouveaux enjeux d'intégration****Rdc : intégrer les dimensions des Accords de partenariat économique**

**Le premier séminaire de sensibilisation des Accords de partenariat économique (Ape), qui lie les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (Acp) à l'Union européenne (Ue) dans le cadre de l'accord de Cotonou, a clos ses travaux mercredi soir à l'Hôtel Memling de Kinshasa. Il a été l'occasion pour les experts, nationaux et étrangers, de passer au peigne fin le gain probable et les défis qui entourent la participation de la Rdc aux négociations des Ape.**

FAUSTIN K.

« L'Accord de partenariat économique (Ape) doit être compris comme un cadre même de protection de notre économie (...). Ce séminaire a permis d'attirer notre attention sur l'urgence qu'il y a à intégrer les dimensions des Ape en République démocratique du Congo. L'intégration africaine est une nécessité, mais il faut que ses acquis appartiennent à tout le peuple et non à un caste de dirigeants ». C'est en ces termes que le ministre de l'Industrie, Petites et moyennes entreprises et Artisanat (Ipmea), Me Jean Mbuyu, a clôturé mercredi soir le séminaire de sensibilisation des Accords de partenariat économique (Ape) organisé à l'Hôtel Memling par le ministère du Commerce extérieur, avec l'appui technique et financier de l'Union européenne.

Au regard de tous les enjeux liés aux Ape, le ministre de l'Ipmea s'est dit convaincu que l'intégration était réellement « porteuse de gain » pour la Rdc, soulignant cependant la nécessité de « savoir l'assumer pour atténuer les préjudices qui pourraient en découler ». Raison pour laquelle, il a fermement appelé les experts réunis au sein du ministère du Commerce extérieur à mûrir leur réflexion pour ap-

préhender la gestion des Ape et mieux circonscrire leur implication dans l'économie nationale.

Abondant dans le même sens que Jacques Obia, ambassadeur de la République du Congo près de l'Ue, Me Mbuyu a émis le vœu de voir le gouvernement s'impliquer activement dans le schéma tracé par ce séminaire en vue de l'adoption d'une approche nationale dans les négociations des Ape dans lesquelles la Rdc s'apprête à s'engager.

Il s'agira, a-t-il indiqué, pour le gouvernement de se doter d'une feuille de route qui devra définir clairement le point de vue de la Rdc dans les négociations autour des Ape ; une façon, pense-t-il, de « secouer le gouvernement pour que la Rdc ne subisse pas les événements, mais tire réellement profit des Ape ».

#### APPROFONDIR LA RÉFLEXION

En deux jours de travail, les participants, recrutés dans divers secteurs de la vie nationale et venus de différents coins du pays, ont abordé des questions liées aux enjeux qui entourent l'adhésion de la Rdc aux négociations portant sur la mise en œuvre des Ape dans le cadre de l'accord de Cotonou qui lie les pays d'Afrique subsaharienne, Caraïbes et Pacifique (Acp) à l'Union européenne (Ue).



« Secouer le gouvernement pour que la Rdc ne subisse pas les événements, mais tire réellement profit des Ape », a déclaré Me Jean Mbuyu, ministre des Ipmea

Les interventions officielles, développées, notamment à l'ouverture par le ministre du Commerce extérieur et le chef de la délégation de la Commission européenne en Rdc, respectivement Chantal Ngalula et Carlo de Filippi, ont présenté la genèse des Ape, insistant sur la nécessité, au regard de la configuration de l'économie mondiale, d'adhérer à cette innovation de l'Ue dont l'avantage est d'accompagner l'intégration des pays Acp pour les aider à mieux négocier les impératifs de la mondialisation. A cet effet, le séminaire a proposé une démarche à suivre pour que la Rdc tire réellement profit des Ape.

En complément de la voie tracée par les interventions des

officiels, les exposés livrés au cours de ces travaux ont brossé tour à tour le système de coopération qui lie les pays Acp à l'Ue, soulignant spécifiquement le gain éventuel que la Rdc pourra tirer de sa participation aux diverses négociations entamées en marge de la mise en œuvre effective en 2008 des Ape.

Il y a lieu de souligner que l'organisation de ce séminaire a bénéficié de l'expertise du cabinet « Consultance, gestion & développement (Cogedev) », représenté à Kinshasa par son délégué, M. Guy De Keyser.

A l'issue de ces travaux, Cogedev a reçu mission de rédiger une « étude d'impact ». L'objectif, a rappelé De Keyser, est « d'évaluer et d'analyser l'impact de la mise en place d'un Ape, sur l'économie congolaise, mais aussi sur son environnement social et fiscal ». Le ministre du Commerce extérieur, qui est l'organisateur de ce premier séminaire, a été donc chargé de rapporter les propos tenus lors de ces assises, et d'en faire un document de synthèse à faire valider par les participants.

Ce document, approuvé préalablement par les experts intervenants, devra par la suite être présenté à l'Unité de gestion de projet (Ugp) dans les quinze jours suivants la clôture du séminaire.